



Luxembourg, le 10 février 2022

Circulaire 2/2022
aux fédérations sportives agréées

Objet : Enquête sur le nombre de licenciés sous l'égide de l'égalité entre les femmes et les hommes

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de vous faire parvenir un questionnaire ayant pour objet notamment de recenser le nombre de licenciés affiliés dans une optique d'égalité entre les femmes et les hommes.

Alors que ces données serviront à des fins d'actualisation de la base de données du ministère des Sports, elles constitueront également le point de départ des travaux d'élaboration d'un plan d'action d'égalité dans le sport que le ministère de l'Egalité entre les femmes et les hommes entend mettre en place prochainement dans le cadre de ses efforts en matière de promotion de l'égalité des sexes dans le sport.

Aussi je vous demanderais de bien vouloir aviser vos services de retourner le questionnaire dûment rempli pour **le 1er mars 2022** à l'adresse e-mail : sportcomp@sp.etat.lu.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Sports

Georges Engel